

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 09 AVRIL 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 27 mars 2024, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Étaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD *procuration*, Mme Cécilia HORCKMANS, Mme Catherine SGRAZZUTTI

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, M. Bernard DESBIOLLES,
Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Chrystel BUFFARD, M. Nathan JACQUET, Mme Valérie PERAY *procuration*,
M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL *procuration*

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

Secrétaire de séance : Madame Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage :

17 AVR. 2024

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 USSES ET BORNES

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

USSES ET BORNES

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,

Monsieur le Président présente le projet de budget primitif 2024 du budget Ussets et Bornes de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent comme suit :

Section	Sens	Chapitre	BP 2024
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 683,90 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 000,00 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000,00 €
		TOTAL	63 683,90 €
	Recette	002 - Excédents antérieurs reportés	63 683,90 €
		TOTAL	63 683,90 €
Investissement	Dépense	21 - Immobilisations corporelles	1 896,56 €
		TOTAL	1 896,56 €
	Recette	001 - Solde d'exécution N-1 (Excédent)	1 896,56 €
		TOTAL	1 896,56 €

Monsieur le Président, précise que suite à l'adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024, le principe de fongibilité des crédits va donc s'appliquer à ce budget. Maintenant, il y a donc la possibilité de faire des virements de crédits dans la limite maximale de 7,5% des dépenses réelles de la section pour abonder les chapitres budgétaires insuffisamment dotés (hors chapitre 012 – charges de personnel).

Monsieur le Président invite le Conseil à se prononcer sur ledit budget.

Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

→ **VOTE** le budget qui lui est soumis

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD



Acte certifié exécutoire le :

17/04/2024

Le Président
Xavier BRAND

